Ressources naturelles Canada

Natural Resources Canada

Les collectivités autochtones et la foresterie

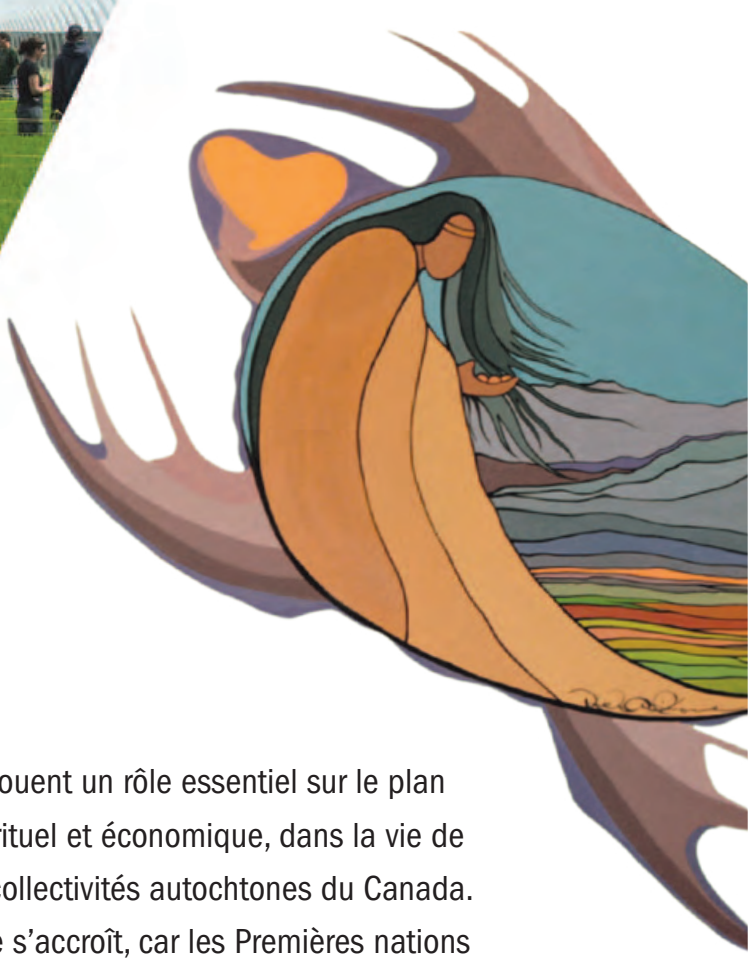

Les forêts jouent un rôle essentiel sur le plan culturel, spirituel et économique, dans la vie de nombreuses collectivités autochtones du Canada. Leur importance s'accroît, car les Premières nations contrôlent et gèrent de plus en plus de terres boisées, davantage de jeunes autochtones travaillent dans la foresterie, et le secteur privé recherche activement des partenaires et des entrepreneurs en vue de mettre sur pied des partenariats.

Canada

Le développement économique de la foresterie et des activités forestières est essentiel aux collectivités des Premières nations situées dans les régions boisées du Canada.

Collectivités des Premières nations et régions forestières du Canada

Tendances de la foresterie autochtone

Main-d'œuvre

Le recensement de 2006 indique que la population autochtone du Canada est jeune et croissante.

- En 2006, 3,5 p. 100 de la main-d'œuvre autochtone travaille dans le secteur forestier, par rapport à 1,8 p. 100 de la main-d'œuvre non autochtone.
- L'âge moyen de la population autochtone est de 27 ans, celui des non autochtones étant de 40 ans.
- Les jeunes autochtones (âgés entre 15 et 24 ans) constituent 17,6 p. 100 de la main-d'œuvre autochtone dans le secteur forestier, les jeunes non autochtones représentant 13,1 p. 100.
- En 2006, les femmes autochtones représentaient 14 p. 100 de la main-d'œuvre autochtone dans le secteur forestier, par rapport à 16,4 p. 100 pour les femmes non autochtones.

Perfectionnement des compétences

Le niveau de compétence des travailleurs autochtones dans le secteur forestier croît, et le nombre de forestiers professionnels autochtones est en hausse (recensement de 2006).

- En 2006, les Autochtones occupaient 1,9 p. 100 des postes de direction du secteur forestier, alors qu'ils étaient 1,8 p. 100 à occuper ces postes en 2001.
- Le nombre de forestiers professionnels autochtones est en hausse. On estime maintenant à plus de 225 le nombre de forestiers professionnels autochtones et à 800 le nombre de technologues et de techniciens forestiers autochtones.
- Entre 1996 et 2006, le nombre d'apprentis autochtones occupant des emplois liés à la foresterie a augmenté de 80,2 p. 100.

Pourcentage d'Autochtones faisant partie de la main-d'œuvre employée dans les sous-secteurs forestiers, 2001-2006

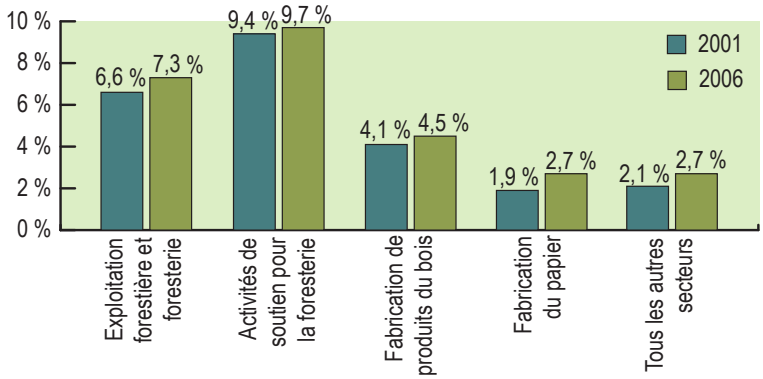

Source : Recensements de Statistique Canada de 2001 et de 2006, compilés par le Service canadien des forêts

Terres boisées

Les collectivités gèrent des superficies boisées de plus en plus grandes.

- En vertu des accords sur l'autonomie gouvernementale et des règlements de traités, les responsabilités de contrôle et de gestion de près de 1,8 million d'hectares de terres dans l'ensemble du pays ont été transférées aux Premières nations. Une grande partie de cette superficie est boisée, ce qui représente pour ces collectivités de nombreuses possibilités économiques forestières.
- Plusieurs collectivités ont signé des accords de cogestion, des modes de tenure et des permis forestiers avec l'industrie, les provinces et les territoires.
- Cinq collectivités des Premières nations ont obtenu une certification pour les terres boisées qu'elles gèrent – soit près de 2 millions d'hectares. (Certification Canada, 2009).

Progression de la superficie en hectares des réserves – actuelle et prévue

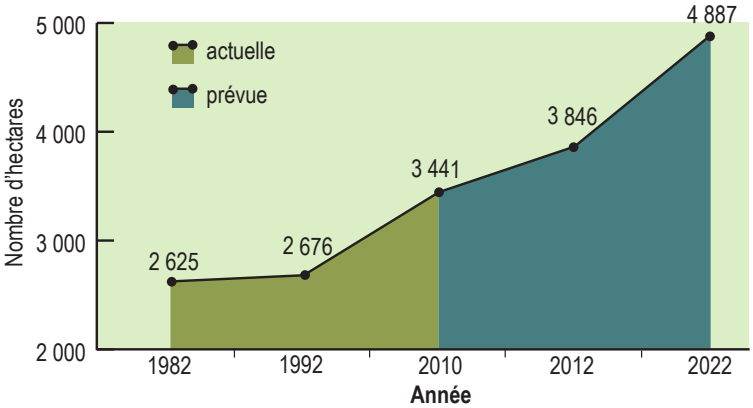

Source : Terres et développement économiques, Affaires indiennes et du Nord Canada (2010)

Création d'entreprises

Par la création d'entreprises et par l'obtention de contrats, la population autochtone participe de plus en plus aux différentes facettes du secteur forestier comprenant la récolte, la transformation du bois, le camionnage, l'aménagement forestier, les produits forestiers non ligneux, l'écotourisme et les services d'experts-conseils.

- Le sous-secteur de l'exploitation forestière ne compte pas moins de 1 500 entreprises forestières dont les propriétaires sont Autochtones. Elles représentent 8,6 p. 100 des entreprises situées dans des réserves (Enquête sur les entrepreneurs autochtones, Entreprise autochtone Canada, 2002).
- Plus de 60 p. 100 des travailleurs forestiers autonomes autochtones ont été employés dans le sous-secteur de l'exploitation forestière et de la foresterie (recensement de 2006).
- Près des deux tiers des travailleurs autonomes autochtones indiquent qu'ils travaillent dans le secteur forestier (recensement de 2006).

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2010

Nº de cat. Fo4-34/2010 (Imprimé) Nº de cat. Fo4-34/2010F-PDF (En ligne)
ISBN 978-1-100-52312-5 ISBN 978-1-100-95535-3

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), par téléphone au 613-996-6886 ou par courriel à l'adresse suivante : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Imprimé au Canada / Printed in Canada

Papier recyclé